

Campeche (Mexique)

No 895

Identification

<i>Bien proposé</i>	Zone de monuments historiques de la ville de Campeche et son système de fortifications
<i>Lieu</i>	Etat de Campeche
<i>Etat Partie:</i>	Mexique
<i>Date</i>	23 juin 1998

Justification émanant de l'Etat Partie

La ville de Campeche est un modèle d'urbanisation d'une cité baroque (1686-1704), selon un plan en damiers, entouré d'un hexagone irrégulier qui correspond à la ceinture de défense qui entourait la ville et la protégeait des attaques des pirates. Pour cette raison, son système de fortifications fait partie d'un plan global de défense qui, traduction architecturale de son histoire, existe encore aujourd'hui dans les caractéristiques urbanistiques.

Critère ii

La zone des monuments historiques de la ville de Campeche avec sa partie emmurée est un exemple de cité portuaire coloniale qui a joué un important rôle économique et stratégique à travers le temps. Elle conserve les traces de son plan urbain et de ses édifices historiques, qui sont les témoins silencieux du haut degré de conservation et d'intégrité de la ville.

Les fortifications de Campeche offrent un exemple éminent de l'architecture militaire des XVII^e et XVIII^e siècles faisant partie du système de défense intégrée des ports implantés par l'Espagne dans les Caraïbes pour se défendre contre les invasions de pirates. La ville de Campeche est l'une des deux villes fortifiées de la côte mexicaine des Caraïbes, et la seule à avoir largement conservé cet important patrimoine culturel.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de bien culturel, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, la zone de monuments historiques de la ville de Campeche et son système de fortifications constituent un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Campeche a été fondée en 1540 par Francisco Montejo El Mozo au sud ouest du territoire Maya de Ah Kin Pech qui venait d'être explorée et occupée par les conquérants espagnols à partir de 1517. Dès l'origine, son port joua un rôle majeur comme point de départ des expéditions vers la péninsule du Yucatan et la région de Peten au Guatemala et son importance commerciale et militaire en firent la seconde ville du Golfe du Mexique, après Mérida.

Durant la seconde moitié du XVI^e siècle, Campeche, comme d'autres villes des Caraïbes, fut systématiquement attaquée par des pirates et des corsaires à la solde des ennemis de l'Espagne. C'est la raison pour laquelle un système défensif à grande échelle fut établi. Au début du XVIII^e siècle, la ville était ainsi entourée d'une impressionnante muraille hexagonale d'un périmètre de 2536 mètres, d'une hauteur de 6 à 8 mètres et d'une épaisseur de 2.50 mètres. Le plan urbain en damier fut conservé, avec une *Plaza mayor* faisant face à la mer et entourée d'édifices gouvernementaux et religieux.

Au XIX^e siècle, la ville se dota d'un beau théâtre, harmonieusement inséré dans le tissu urbain. Pour ménager une vue sur la mer, une portion de la muraille fut abattue en 1893 et la place centrale fut transformée en jardin public.

Au XX^e siècle, un relatif ralentissement de l'activité économique fit en sorte que les espaces traditionnels du centre urbain furent peu affectés par le courant de modernisation.

Description

La zone des monuments historiques présente un polygone irrégulier de 181 hectares, comprenant les 45 hectares entourés de murs de part et d'autre desquels la ville s'étendit en suivant les configurations de la côte et du relief. L'ensemble protégé comporte deux sous-ensembles : une zone A, avec une grande densité d'édifices de grande valeur patrimoniale, et une zone B de moindre densité et de valeur moindre, qui constitue une zone de transition et de protection. Parmi les quelque 1000 édifices de valeur historique, peuvent être mentionnés : la cathédrale de l'Immaculée Conception, plusieurs églises, le théâtre Toro, les archives municipales.

Le système des fortifications se trouve en grande partie dans la zone des monuments historiques et à ses deux extrémités, face à la mer, avec les redoutes de San José et San Miguel, et les batteries de San Lucas, San Matías et San Luis.

Gestion et protection

Statut juridique

Les édifices de la zone des monuments historiques sont, en grande majorité, des propriétés privées, avec quelques immeubles de propriété publique.

Une protection juridique est assurée par la loi fédérale sur les Monuments et les Zones archéologiques de 1972 et par son règlement d'application de 1975 qui soumet toutes modifications des immeubles à une autorisation préalable. Un Décret fédéral de 1986 classe la zone des monuments historiques de Campeche et la soumet au contrôle de l'Institut National d'Anthropologie et d'Histoire.

Au niveau municipal, différents textes normatifs réglementent les conditions d'intervention sur les monuments, le respect de l'image urbaine et différentes mesures de protection. Un important instrument juridique est le "Programme partiel pour la Conservation et l'Amélioration de la Zone des Monuments Historiques" qui vient d'être adopté. Ce plan de gestion se veut un instrument dynamique de protection et de ré-affectation des immeubles à des activités économiques et culturelles nouvelles.

Gestion

La responsabilité première de la gestion relève du Bureau de l'État (Campeche) pour la coordination des monuments et sites et de la Direction du développement urbain de la Municipalité. Ces deux bureaux sont dirigés par des professionnels compétents et motivés, sous l'autorité directe du Gouverneur ou du Président de la Municipalité.

Le "Programme partiel pour la Conservation" évoqué plus haut a été élaboré par la Direction du Développement urbain. Il couvre les 42 hectares entourés de murs et définit des orientations pour la conservation, le contrôle de l'affectation des sols, et la promotion d'activités touristiques, commerciales et sociales. Il vise aussi la promotion du logement et des conditions de vie dans le centre historique.

Au plan fédéral, un contrôle général sur les conditions de conservation du patrimoine culturel est exercé par l'Institut National d'Anthropologie et d'Histoire.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les conditions de conservation sont excellentes. Avant même l'adoption de mesures légales de protection, la population de la ville veillait à la conservation du centre historique, et cette conscience publique est encore vive aujourd'hui.

Un programme à grande échelle de restauration des façades a été mis en œuvre. Il ne s'agit pas de simple "façadisme" car la plupart des immeubles sont encore dans un bon état de conservation. Quand cela s'avère nécessaire, les interventions portent aussi sur les

intérieurs. Plusieurs édifices de qualité sont en cours de réhabilitation : le n°6 de la place principale doit accueillir une institution sociale et culturelle ; le *Renacimiento Circus* de 1910, avec sa structure métallique originelle, va accueillir un hall polyvalent.

Les travaux entrepris sur les diverses parties du système des fortifications sont exemplaires. Les espaces verts sont traités avec soin. La ville est propre et paisible.

Authenticité

La zone des monuments historiques et le système des fortifications présentent un haut degré d'authenticité, compte tenu du nombre réduit de transformations et d'interventions. Les travaux de restauration ont recours à des techniques et à des matériaux traditionnels.

L'authenticité du centre historique est, dans une large mesure, due à la permanence d'une vie familiale traditionnelle, avec des manifestations d'un riche patrimoine intangible qu'illustrent la musique, la danse, la cuisine, l'artisanat, les vêtements ou la cuisine locale.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le centre historique de Campeche et le système des fortifications en février 1999. Par ailleurs, l'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Caractéristiques

La zone des monuments historiques présente un témoignage cohérent de l'architecture coloniale. Le système des fortifications, très bien conservé, est une illustration des travaux de génie militaire du temps des colonies espagnoles dans les Caraïbes.

Analyse comparative

Le centre historique de Campeche entouré de murailles et son système de fortifications sont d'une qualité exceptionnelle, comparable à celle de Cartagena de Indias et de San Juan de Puerto Rico. La ville portuaire s'inscrit dans un système défensif et d'itinéraires de transport qui couvre toute la Mer des Caraïbes, ainsi que l'ont mis en évidence les experts réunis à Cartagena de Indias en 1996, sous les auspices de l'UNESCO.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La zone tampon est définie de manière cohérente mais devrait pouvoir couvrir une plus large étendue pour assurer la préservation des valeurs patrimoniales du périmètre du centre historique et devrait entourer aussi les forteresses.

Il y a lieu de promouvoir avec détermination la politique actuelle d'amélioration des conditions de vie des habitants du centre historique, et d'investissements touristiques pour un développement endogène : logement chez l'habitant, artisanat local et manifestations culturelles.

Au-delà du centre historique et de la zone tampon, il y a lieu de prendre en considération l'ensemble du territoire de la municipalité de Campeche, considéré comme un immense complexe de valeurs architecturales, archéologiques, naturelles et culturelles.

Brève description

Le Centre historique de Campeche est une ville portuaire de l'époque coloniale espagnole dans le Nouveau Monde qui a gardé sa muraille d'enceinte et son système global de fortifications.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur base des *critères ii et iv* :

Critère ii : La cité portuaire de Campeche est un modèle d'urbanisme d'une ville baroque coloniale, avec son plan de voirie en damier ; les murailles qui entourent son centre historique traduisent l'influence de l'architecture militaire des Caraïbes.

Critères iv : Le système des fortifications de Campeche, exemple éminent de l'architecture militaire des XVIIe et XVIIIe siècles, fait partie du système défensif intégral mis en place par les Espagnols pour protéger les ports donnant sur la Mer des Caraïbes contre les attaques de pirates.

ICOMOS, septembre 1999